

02.02.2022

La sécurité des services en ligne

Les services en ligne sont continuellement la cible d'attaques de piratage et si ceux que vous utilisez n'ont pas encore été touchés, sachez que ce n'est qu'une question de temps. Protégez-vous en appliquant des mesures simples mais efficaces.

Les médias rapportent souvent des cas de services en ligne dont les données clients ont été volées par des pirates informatiques. Dans la mesure où ces données sont ensuite généralement exploitées à des fins d'escroquerie ou de chantage, ces fuites peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les victimes.

Or, vous pouvez réduire le risque en suivant les conseils de sécurité suivants :

- Limitez le plus possible le nombre de services en ligne et éliminez les comptes que vous n'utilisez plus.
- Lors de la création du compte, ne renseignez que les informations strictement nécessaires pour l'utilisation du service.
- Lorsque vous utilisez un service, partez toujours du principe que les données seront un jour publiques, ou pour le moins consultables par des inconnus. Comportez-vous comme si vous étiez en public et que d'autres personnes pouvaient vous observer ou écouter votre communication.
- Utilisez un mot de passe différent pour chaque service. À cet égard, il est recommandé d'utiliser un [gestionnaire de mots de passe \(https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/\)](https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/).
- Vérifiez régulièrement que vos identifiants n'ont pas été compromis. Pour cela, vous pouvez utiliser par exemple notre interface « [Have I Been Pwned \(https://www.ebas.ch/fr/have-i-been-pwned/\)](https://www.ebas.ch/fr/have-i-been-pwned/) ».
- Lorsque vous apprenez qu'un service que vous utilisez a été touché par une fuite de données, modifiez immédiatement votre mot de passe.